



Commissariat aux comptes

SA EON MOTORS GROUP

au capital de 1 578 000 €
9173 Rue Berthelot – Le Galaxis
ZI Saint Joseph

04100 MANOSQUE

RCS 519 453 807

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2013

EON MOTORS GROUP
S.A. au capital de 1578000 €

Siège social :

9173 Rue Berthelot - Le Galaxis - ZI Saint Joseph
04100 MANOSQUE

RCS 519453807

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2013

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale le 1/6/2012, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 12 mois, clos le 31 Décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Observation :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe de l'annexe exposé dans la partie relative à la "liste des filiales et participations" indiquant que les titres détenus de la filiale Eon Motors Tunisia et la créance rattachée n'ont pas été dépréciés. L'entité supporte les coûts de la phase de développement sans contrepartie, attendue à la suite du lancement de la phase de commercialisation.

2. Justification des appréciations:

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

Règles et principes comptables:

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la préparation des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables:

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier l'application de ces méthodes. Nous avons plus particulièrement examiné :

- l'évaluation des titres de participation,
- le mode de comptabilisation des frais d'introduction boursière et des subventions d'investissement.

Conclusion:

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à TOULOUSE, le 30/4/2014.

Audit Consulting Group

Commissaire aux Comptes

Jean CHÈNEBEAU

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net			
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement	95 002	6 924	88 078	9 237	78 841	853.56	
	Frais de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
	Participations mises en équivalence							
	Autres participations	1 834 730		1 834 730	1 834 780	50	0.00	
Créances rattachées à des participations	805 686		805 686	442 544	363 142	82.06		
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	TOTAL II	2 735 418	6 924	2 728 494	2 286 561	441 933	19.33	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CRÉANCES (3)							
	Clients et Comptes rattachés							
	Autres créances	300 000		300 000		300 000		
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	15 829		15 829	112 076	96 247	85.88		
Charges constatées d'avance (3)	2 084		2 084		2 084			
	TOTAL III	317 913		317 913	112 076	205 837	183.66	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 053 331	6 924	3 046 407	2 398 637	647 770	27.01	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 578 000)	1 578 000		1 578 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	601 720		601 720			
	Ecarts de réévaluation						
	RESERVES						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	11 120		735		11 854	NS
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	25 855		11 854		14 000	118.10
Subventions d'investissement	284 000				284 000		
Provisions réglementées							
TOTAL I	2 426 746		2 168 600		258 145	11.90	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
TOTAL II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	TOTAL III						
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	260 213		150 000		110 213	73.48
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	359 448		80 000		279 448	349.31
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	DETTES D'EXPLOITATION						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			37		37	100.00	
Dettes fiscales et sociales							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	TOTAL IV	619 661		230 037		389 624	169.37
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 046 407		2 398 637		647 770	27.01

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

409 610

115 321

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services							
CHIFFRE D'AFFAIRES NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)							
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			44 919	12 114		32 805	270.81
Impôts, taxes et versements assimilés			324			324	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 924			6 924	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			52 167	12 114		40 053	330.64
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			52 167	12 114		40 053	330.64
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (3)	17 059				17 059	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	17 059				17 059	
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	6 751				6 751	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	6 751				6 751	
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	10 308				10 308	
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	41 858		12 114		29 744	245.54
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			251		251	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	16 004		8		15 996	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
TOTAL VII	16 004		259		15 744	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
TOTAL VIII						
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	16 004		259		15 744	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	33 063		259		32 803	NS
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	58 917		12 114		46 804	386.37
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	25 855		11 854		14 000	118.10

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ACG - 6/11 - Rca SA EON MOTORS GROUP - 31/12/2013

17 059

IFAC 83

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Subventions d'équipement	7
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	8

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	9 237	85 765
Autres participations		2 277 274	363 142
	TOTAL	2 277 274	363 142
	TOTAL GENERAL	2 286 511	448 907

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			95 002	95 002
Autres participations				2 640 416	2 640 416
	TOTAL			2 640 416	2 640 416
	TOTAL GENERAL			2 735 418	2 735 418

« En application de l'avis du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité du 21 décembre 2000, les frais d'intégration boursière sur le marché libre sont portés à l'actif en frais d'établissement pour un montant de 85 765 €. Ces frais seront amortis sur 5 années. »

État des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	6 924		6 924
	TOTAL GENERAL	6 924		6 924

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL	6 924			
	TOTAL GENERAL	6 924			

Subventions d'équipement

« la société s'est vue attribuer une subvention (le 26 juin 2012) de la part des sociétés ARKEMA - Total développement Regional relative à la revitalisation économique du département des Alpes de Haute Provence et du Pays de Durance-Provence pour un montant total de 300 K€, dont 100 K€ ont été encaissés le 21 janvier 2014. Celle-ci est portée en totalité lors de son attribution en subvention d'investissement et rapporté dans le compte de résultat au rythme du plan d'embauche des 75 postes. Au cours de l'année 2013, 4 embauches ayant été réalisées, un produit est constaté à hauteur de $4 / 75 \times 300$ K€ soit 16 K€. »

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15 et Art. R 123-197; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	déterminée nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- EON MOTORS FRANCE	250 000		100.00	1 829 280		623 120			217 949	
- EON MOTORS TUNISIA	5 500		99.90	5 450		182 566			138 667	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

La situation nette de la SAS EON Tunisia est négative de - 179,5 K€. Durant la phase de développement du groupe, cette société supporte les coûts sans contrepartie. Les retours économiques sont attendus après le lancement de la phase de commercialisation. Au vu de ces éléments et du prévisionnel d'activité, les titres de la filiale et la créance sur participation détenus par la SA EON Group n'ont pas été dépréciés. »

